

## **PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2025**

**Présents** : MM. Robert BALMELLE, Maire – Bernard ROUVEYROL, Maire délégué – Sead MUJIC, premier adjoint - Claudine FOURNIER, deuxième adjointe - Thierry ROBERT – Serge BORER - Sébastien COLOMBIER – Iris FIRLEFYNN – Philippe MAURIN

**Procuration** : Romain WAZNER à Bernard ROUVEYROL

**Absents** : Sophie SOULAS-AGNIEL – Bernard VALETTE – Sébastien CAUQUIL – Melissa HEYRAUD – Jean-Christophe AGIER

**Excusé** :

**Secrétaire de séance** : Sead MUJIC

Approbation du PV de la séance du 11 juin 2025 à l'unanimité.

Mr Thierry ROBERT pose une question sur le compteur forain pour le marché qui a fait disjoncter le général du bâtiment.

Mr le Maire indique qu'un forain faisait charger son véhicule électrique.

Une indication a été donnée quand au peu de forains qui étaient branchés.

Il faut vérifier d'où vient ce problème.

### 1- Compte administratif 2024

Excédent reporté 2023 : 1014738.50€

Dépenses de fonctionnement : 707635.66€

Recettes de fonctionnement : 999923.53

Résultat de clôture : 1307026.37€

Déficit 2023 : 648715.49€

Dépenses d'investissements : 274054.59€

Recettes d'investissements : 3076.84€

Déficit 2024 : 919693.24€

Restes à réaliser :

Dépenses : 2342536.34€

Recettes : 1970616.50€

Besoin de financement : 371919.84€

Besoin total de financement : 1291613.08€

Le conseil municipal décide d'affecter la somme de 1291613.08€ au compte 1068 et de reporter en excédent de fonctionnement au compte 002 la somme de 15413.29€.

Pour : 10

Contre : 0

Abs : 0

2- Compte de gestion

Le Maire a présenté au conseil municipal le compte de gestion qui est en conformité avec le compte administratif.

Pour : 10

Contre : 0

Abs : 0

3- Modification des statuts du SEBA

Mr le Maire fait lecture de la modification des statuts du SEBA qui porte sur :

- Autoriser la commune de Montréal à adhérer au SEBA pour les compétences assainissement ;
- Corriger quelques erreurs matérielles dans la version des statuts en vigueur ;
- Modifier en conséquence des annexes.
- Modification de souscription de la commune de Vallon Pont d'Arc le 22 avril 2024.

Pour : 10

Contre : 0

Abs : 0

4- Tarifs municipaux 2025

Le Maire a présenté les nouveaux tarifs municipaux (loyers, cantine, place de marchés.....) au conseil municipal.

Pour : 10

Contre : 0

Abs : 0

5- Enfouissement SDE 07

M. le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal l'opération de dissimulation des réseaux de distribution d'électricité et de télécommunications, entre le poste de transformation « GRAVEYRON » et le château de la Motte à Berrias, concernant deux maîtres d'ouvrage :

- Le SDE 07 (Territoire d'Énergie Ardèche) pour les travaux d'enfouissement sur le réseau de distribution d'électricité
- La collectivité pour les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications.

Le conseil municipal :

- **APPROUVE** les modalités techniques, administratives et financières de la convention de la maîtrise d'ouvrage du SDE07
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention

Pour : 10

Contre : 0

Abs : 0

6- Boulangerie Fonds de commerce

Le Maire rappelle au conseil municipal que le commerce de boulangerie envisage de céder son activité. Il serait opportun dans le cadre de la création du nouveau bâtiment multiservice d'y installer la boulangerie. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'achat du fonds de commerce. Après discussion et délibéré, le conseil municipal est d'accord sur le principe d'acheter le fonds de commerce, mais souhaite rediscuter le prix d'achat qu'il estime trop élevé.

Pour : 10

Contre : 0

Abs : 0

7- Fondation Brigitte Bardot

Le Maire explique que cette fondation peut prendre en charge la stérilisation des chats errants sur la commune. Le Maire demande au conseil de se prononcer sur la signature de cette convention.

Pour : 10

Contre : 0

Abs : 0

8- Délibération Fêtes et cérémonie

Le Maire fait part au conseil municipal que le service de gestion comptable demande qu'une délibération soit prise pour indiquer précisément les dépenses qui seront payées dans ce compte 6232. Le conseil municipal a fait la liste.

Pour : 10

Contre : 0

Abs : 0

9- Délibération pour accroissement temporaire d'activités au sein du secrétariat de Mairie

Le Maire fait part au conseil municipal des difficultés rencontrés avec le personnel du secrétariat de mairie. Le maire fait part de l'impossibilité de recruter quelqu'un immédiatement, aussi il conviendrait de recruter du personnel pour faire les mandats, les titres et les payes.

Il convient que le conseil municipal autorise le maire à recruter du personnel.

Pour : 10

Contre : 0

Abs : 0

Le maire informe le conseil municipal qu'il convient de changer tous les ordinateurs et de remettre à jour le système informatique de la mairie.

Le conseil valide cette demande.

Le repas des aînés est fixé au 14/09 - 2025

La séance est levée à

Le Maire

Robert BALMELLE

 

Le secrétaire de séance

Sead MUJIC



2005.